

Fongicide FLINT^{MC} 50WG

FONGICIDE

USAGE COMMERCIAL

Pour la suppression de certaines maladies dans les raisins, les fruits à pépins (pomme, pommette, nèfle du Japon, cenelle, poire, poire asiatique et coing) et blé (d'hiver, de printemps, dur roux, dur, des Prairies, tendre blanc).

FLINT 50WG est un granulé dispersable dans l'eau.

GARANTIE :	
Trifloxystrobine	50 %

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE MANUEL AVANT L'EMPLOI

N° D'ENREGISTREMENT : **27529**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX, SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET : 567 g

Bayer CropScience Inc.
Suite 100, 3131 114th Avenue S.E.
Calgary, Alberta T2Z 3X2

RENSEIGNEMENTS/URGENCES SUR LES PRODUITS : 1-888-283-6847

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

AVIS À L'ACHETEUR :

La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

PREMIERS SOINS :

En cas d'empoisonnement, appeler **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, si la victime est tout à fait consciente, faire boire **IMMÉDIATEMENT** une grande quantité d'eau et provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, rincer IMMÉDIATEMENT à grande eau. Tenir les paupières ouvertes pour s'assurer de rincer toute la surface des yeux et des paupières. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste. **NE PAS** appliquer d'agents médicamenteux à moins de recommandations d'un médecin.

En cas de contact avec la peau, laver avec beaucoup d'eau et de savon, y compris les cheveux et sous les ongles. **NE PAS** appliquer d'agents médicamenteux à moins de recommandations d'un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les décontaminer avant de les remettre.

En cas d'inhalation, éloigner la victime de la zone contaminée et la sortir à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle, au besoin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Il n'y a pas d'antidote précis en cas d'ingestion de ce produit. Traiter selon les symptômes. Une solution aqueuse de charbon activé peut être administrée pour absorber le reste de substance toxique.

PRÉCAUTIONS :

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux. Nocif en cas d'absorption cutanée. Sensibilisant cutané potentiel. Éviter le contact avec la peau ou les vêtements. Après l'emploi, bien laver la peau contaminée avec de l'eau et du savon.
- Pour les raisins, **NE PAS** retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée dans les 12 heures suivant l'application, pour exécuter l'annelage des arbres, et dans les 5 jours suivant l'application pour ce qui est de l'émondage, de l'éclaircissage, du palissage et de l'arrachage des feuilles. Pour les fruits à pépins

(pomme, pommelte, nèfle du Japon, cenelle, poire, poire asiatique et coing), **NE PAS** retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zones traitée dans les 4 jours suivant l'application, pour exécuter des activités d'éclaircissage. Pour toutes les autres activités, **NE PAS** retourner ni permettre le retour des travailleurs dans la zone traitée dans les 12 heures suivant l'application.

- Mettre une chemise à manches longues, des pantalons et des gants résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations.
- Enlever les vêtements **IMMÉDIATEMENT** si un pesticide pénètre dans les vêtements. Bien laver les parties exposées de la peau et mettre des vêtements propres.
- **NE PAS** utiliser, verser, renverser ou entreposer de produit près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.
- **NE PAS** appliquer ce produit avec quelque type de système d'irrigation que ce soit.
- **NE PAS** appliquer le fongicide FLINT 50WG conjointement avec des agents de surface aux organosilicates à défaut de quoi il y a risque de dommages à la culture.
- Appliquer uniquement lorsqu'il y a un risque minime de dérive vers des secteurs résidentiels ou d'activité humaine tels que maisons, chalets, écoles et zones récréatives. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température et des réglages de l'équipement de d'application et du pulvérisateur.
- Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org.

NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :

Respecter les zones tampons indiquées dans le mode d'emploi.

NE PAS appliquer au-delà du périmètre du champ.

Toxique pour les poissons et les autres organismes aquatiques. **NE PAS** appliquer directement sur les habitats aquatiques (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les ravins, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages) ni sur les habitats estuariens ou marins. **NE PAS** contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les eaux de lavage ou en éliminant les déchets.

NOCIF POUR LES ARTHROPODES PRÉDATEURS OU PARASITES UTILES. Limiter au minimum la dérive de pulvérisation (voir les directives d'application) afin de réduire les effets sur les arthropodes utiles dans les habitats voisins du site d'application, tels que les haies et les terres à bois.

NE PAS appliquer aux endroits présentant un risque de ruissellement. Le ruissellement à partir des zones traitées jusqu'aux habitats aquatiques peut être dangereux pour les organismes aquatiques. Parmi les sites susceptibles de produire un ruissellement suite à une averse abondante, notons : une pente modérée à prononcée, un sol nu, un sol

mal drainé (p. ex., sols compactés, à texture fine ou à faible teneur en matières organiques). Si des averses sont imminentes, reporter la pulvérisation.

Les résidus de ce produit affichent les propriétés et caractéristiques associées aux produits chimiques retracées dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, en particulier là où la nappe phréatique est peu profonde, peut provoquer la contamination de l'eau souterraine.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION DES CONTENANTS :

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION DES PRODUITS :

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE :

Entreposer le contenant dans un endroit frais et sec, à l'écart de la nourriture, des boissons et des denrées de consommation animale. Conserver dans le contenant d'origine hermétiquement fermé.

**En cas d'urgence relativement à un déversement important, un incendie ou un empoisonnement, appeler CANUTEC 24 heures par jour.
Numéro sans frais : 0-613-996-6666**

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Le fongicide FLINT 50WG est un fongicide à large spectre utilisé pour la suppression de certaines maladies dans les raisins, les fruits à pépins (pomme, poire, nèfle du Japon, cenelle, poire, poire asiatique et coing) et blé (d'hiver, de printemps, dur roux, dur, des Prairies, tendre blanc). Le fongicide FLINT 50WG agit en gênant la respiration des champignons pathogènes des plantes. Le fongicide FLINT 50WG est un puissant inhibiteur de la germination des spores et de la croissance mycélienne.

LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS ET DES MISES EN GARDE ÉNONCÉES DANS LA PRÉSENTE ÉTIQUETTE PEUT SE TRADUIRE PAR DES DOMMAGES AUX CULTURES, UNE SUPPRESSION DÉFICIENTE DES MALADIES ET/OU DES RÉSIDUS ILLÉGAUX.

Le Fongicide FLINT 50WG entre dans le cadre d'un programme de suppression qui dure toute la saison, ce qui peut comprendre différents produits fongicides, au besoin. Respecter le nombre maximal d'applications de FLINT 50WG indiqué ci-après.

NE PAS APPLIQUER LE FONGICIDE FLINT 50WG SUR LE RAISIN CONCORD À DÉFAUT DE QUOI CETTE VARIÉTÉ PEUT SUBIR DES DOMMAGES.

NE PAS appliquer le fongicide FLINT 50WG lorsqu'il y a risque de dérive vers le raisin Concord et de dommages à la culture. L'équipement de pulvérisation doit être rincé après une application du fongicide FLINT 50WG et avant d'appliquer d'autres produits sur le raisin Concord, à défaut de quoi cette variété peut être endommagée.

GESTION DE LA RÉSISTANCE

Le fongicide FLINT 50WG appartient au groupe des strobilurines, lequel n'affiche aucune résistance croisée connue à d'autres catégories chimiques, notamment les inhibiteurs de la biosynthèse des stérols, les dicarboximides, les benzimidazoles, les anilinyrimidines ou les phénylamides. La trifloxystrobine (l'ingrédient actif du fongicide FLINT 50WG) affiche une résistance croisée à d'autres fongicides du groupe des strobilurines comme l'azoxystrobine et le kresoxim-méthyle.

Aux fins de la gestion de la résistance, veuillez noter que le fongicide FLINT 50WG contient un fongicide du Groupe 11. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide FLINT 50WG et à d'autres fongicides du Groupe 11. Une perte graduelle ou totale du degré de suppression peut se produire avec le temps si ces fongicides sont utilisés à répétition dans les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, utiliser le fongicide FLINT 50WG ou d'autres fongicides du Groupe 11 en alternance avec ceux de groupes différents capables de supprimer les mêmes pathogènes.
- Éviter les applications consécutives du fongicide FLINT 50WG ou d'autres fongicides du même groupe au cours d'une saison. Ne pas faire plus de deux applications du

fongicide FLINT 50WG ou d'autres fongicides du groupe 11 avant de passer à un fongicide ne faisant pas partie du groupe des strobilurines. Pour les fruits à pépins, passer à un fongicide ne faisant pas partie du groupe des strobilurines pendant au moins deux applications avant d'appliquer de nouveau un fongicide du groupe des strobilurines.

- Ne pas dépasser le nombre total d'applications du FONGICIDE FLINT 50WG par saison tel qu'indiqué.

TYPE DE CULTURE	NOMBRE MAXIMAL D'APPLICATIONS DU FONGICIDE FLINT 50WG À N'IMPORTE QUELLE DOSE
Raisins de table ou à vin	4
Autres raisins	3
Fruits à pépins (pomme, pommette, nèfle du Japon, cenelle, poire, poire asiatique et coing)	4
Blé (d'hiver, de printemps, dur roux, dur, des Prairies, tendre blanc)	2

- Les fongicides doivent être utilisés en suivant un programme de gestion intégrée des parasites (GIP) qui prévoit le dépistage et la tenue de dossiers et envisage des pratiques culturales, biologiques et autres méthodes de suppression chimiques.
- Si la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'emploi. Cesser l'utilisation de ce produit et utiliser un autre fongicide présentant un site d'action ciblé différent, s'il existe.
- Communiquer avec le spécialiste agricole de la région ou avec des conseillers agricoles agréés pour obtenir d'autres recommandations en matière de gestion de la résistance aux pesticides et de GIP, relativement à des cultures et à des pathogènes précis.
- Pour d'autres renseignements ou pour signaler d'éventuels cas de résistance, communiquer avec un représentant Bayer CropScience au 1-888-283-6847 ou à bayercropscience.com.

ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION

Une couverture uniforme est nécessaire pour procurer une suppression efficace des maladies. Des applications effectuées avec un volume d'eau permettant d'obtenir une couverture uniforme et complète donneront généralement lieu à une suppression optimale des maladies. Pour l'équipement d'application terrestre, on recommande un minimum de 500 L/ha pour les arbres et les raisins, et 100 L/ha pour les autres cultures.

Pulvérisateurs pneumatiques

Les pulvérisateurs pneumatiques propulsent des gouttelettes de pulvérisation dans le couvert de la culture à l'aide d'un système à air porté. L'hélice doit être réglée de façon

à ne procurer que le volume d'air suffisant pour assurer la pénétration du couvert végétal et procurer une bonne couverture. Ajuster les déflecteurs ou les autres dispositifs de pointage de façon à ne pulvériser que la zone ciblée.

Équiper les pulvérisateurs de buses qui procurent une application précise et uniforme. Vérifier le degré d'usure des hélices et disques de buses et les remplacer, au besoin. Calibrer le pulvérisateur avant de l'utiliser.

Utiliser une pompe capable de corriger la pression calculée selon les buses choisies. Maintenir une agitation suffisante pour garder la solution en suspension. Utiliser des agitateurs à jets, un tuyau de répandage ou des palettes mécaniques pour l'agitation.

Il est recommandé d'utiliser les tamis pour empêcher l'obstruction des buses. Les tamis disposés à la sortie du réservoir et avant les buses doivent être de 50 mailles ou moins. Vérifier les recommandations du fabricant de buses.

Pulvérisateurs terrestres à la volée

Équiper les pulvérisateurs de buses qui procurent une application précise et uniforme. Veiller à ce que les buses soient du même calibre et soient espacées à distance égale tout le long de la rampe. Calibrer le pulvérisateur avant de l'utiliser.

Utiliser une pompe capable : (1) de maintenir une pression minimale de 241,5 kPa (35 lb/po²) et (2) de fournir une agitation suffisante dans le réservoir de façon à garder la solution en suspension. Cela demande une recirculation de 10 % du volume du réservoir à la minute. Utiliser des agitateurs à jets ou un tuyau de répandage pour obtenir une agitation vigoureuse.

Utiliser des tamis pour protéger la pompe et empêcher l'obstruction des buses. Les tamis disposés du côté aspiration de la pompe doivent être de **16 mailles ou moins. NE PAS** mettre de tamis dans la conduite de recirculation. Utiliser des tamis de 50 mailles au niveau des buses. Vérifier les recommandations du fabricant de buses.

Pour obtenir des renseignements sur l'équipement de pulvérisation et sur le calibrage, consulter le fabricant du pulvérisateur et/ou suivre les recommandations provinciales. Pour obtenir des directives précises et des calendriers de pulvérisation selon la région, suivre les recommandations provinciales courantes.

DIRECTIVES DE MÉLANGE

Ne préparer que la quantité de solution de pulvérisation nécessaire pour l'application immédiate. Nettoyer l'équipement de pulvérisation à fond avant d'utiliser ce produit. Une agitation vigoureuse est nécessaire pour obtenir une dispersion appropriée du produit. Maintenir une agitation maximale pendant toute la durée de la pulvérisation. **NE PAS** laisser reposer la solution de pulvérisation dans le réservoir jusqu'au lendemain. Rincer à fond l'équipement de pulvérisation après chaque utilisation et appliquer les eaux de rinçage dans une zone précédemment traitée.

Verser la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir. Mettre l'agitateur en marche et ajouter le fongicide FLINT 50WG dans le réservoir. Poursuivre l'agitation tout en versant le reste d'eau. Commencer l'application de la solution une fois que le fongicide FLINT 50WG est complètement et uniformément dispersé dans l'eau. Maintenir l'agitation jusqu'à ce que toute la solution soit appliquée.

MODE D'EMPLOI POUR DES CULTURES PARTICULIÈRES

Instructions d'application

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat ou lorsque le vent souffle en rafales.
NE PAS faire de pulvérisation hors cible sur les habitats terrestres ou aquatiques non ciblés. **NE PAS** contaminer les habitats aquatiques lors du nettoyage et du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.

Pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** diriger la pulvérisation au-dessus des plantes à traiter et mettre hors service les buses dirigées vers l'extérieur en bout de rang et dans les rangs extérieurs. **NE PAS** appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h sur le site du traitement, tel que mesuré à l'extérieur de la zone traitée, du côté exposé au vent.

Zones tampons

Les zones tampons spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le côté de la rampe sous le vent et la section la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les herbages, les secteurs forestiers, les brise-vent, les boisés, les haies, les pâturages aménagés, les grands pâturages libres et la végétation arbustive), ainsi que des habitats aquatiques (tels que les lacs, les rivières, les mares vaseuses, les étangs, les ravins, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les marécages) et les habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Zone tampon (mètres) requise pour protéger :		
	Habitat terrestre	Habitat aquatique	Habitat estuarien / marin
Pulvérisateur de grandes cultures	0	10	6
Pulvérisateur pneumatique (début de la saison)	1	17	13
Pulvérisateur pneumatique (fin de la saison)	1	9	6

RAISINS :

NE PAS appliquer le Fongicide FLINT 50WG sur le raisin Concord à défaut de quoi cette variété peut subir des dommages. **NE PAS** appliquer le Fongicide FLINT 50WG lorsqu'il y a risque de dérive vers le raisin Concord et de dommages à la culture. L'équipement de pulvérisation doit être rincé après une application du Fongicide FLINT 50WG et avant d'appliquer d'autres produits sur le raisin Concord, à défaut de quoi cette variété peut être endommagée.

Maladie à supprimer	Dose g/ha	Période d'application	Notes
Blanc <i>(Uncinula necator)</i>	105-140	Débuter les applications à titre préventif et poursuivre, au besoin, à intervalles de 14 à 21 jours.	Utiliser l'intervalle le plus court lorsque le degré d'infestation est élevé.
Pourriture noire <i>(Guignardia bidwellii)</i>	140	Débuter les applications lorsque les pousses mesurent de 2,5 à 7,5 cm (1 à 3 po) et poursuivre, au besoin, à intervalles de 7 à 14 jours.	Le Fongicide Flint 50WG est très efficace lorsqu'il est appliqué à titre préventif.

Restrictions : **NE PAS** appliquer plus de 560 g du fongicide FLINT 50WG à l'hectare par saison. **NE PAS** appliquer le fongicide FLINT 50WG dans les 14 jours précédant la récolte. **NE PAS** faire plus de quatre applications du fongicide FLINT 50WG ou d'autres fongicides du groupe des strobilurines par saison, sur le raisin de table ou le raisin à vin. Pour limiter le risque de développement de la résistance, **NE PAS** faire plus de deux applications consécutives du fongicide FLINT 50WG ou d'autres ou du groupe des strobilurines avant de passer à un fongicide ne faisant pas partie du groupe des strobilurines.

Fruits à pépins : pommes, poires, pommettes

Maladie à supprimer	Dose g/ha	Période d'application	Notes
Tavelure (<i>Venturia</i> spp.)	140-175	Débuter les applications au stade du débourrement et poursuivre, au besoin, à intervalles de 7 à 10 jours.	FLINT 50WG procurera jusqu'à 96 heures de suppression post-infection de la tavelure. Pour contrer la tavelure, les applications devraient commencer dès que possible après une période d'infection. Un système de prévisions doit être utilisé.
Tache de suie (<i>Gloeodes pomigena</i>) Moucheture (<i>Schizothyrium pomi</i>)	140-175	Débuter les applications à titre préventif et poursuivre, au besoin, à intervalles de 10 à 14 jours.	Utiliser la dose la plus forte lorsque le degré d'infestation est élevé. Alterner avec un fongicide ne faisant pas partie du groupe des strobilurines; utiliser un produit inhibiteur de la biosynthèse des stéroïdes, si possible
Blanc (<i>Podosphaera leucotricha</i>) Rouille (<i>Gymnosporangium juniperi-virginianae</i>)	140-210		Pour supprimer le blanc, utiliser la dose la plus élevée du stade du bouton rose à la floraison.

Restrictions : NE PAS appliquer plus de 770 g du fongicide FLINT 50WG à l'hectare par saison. NE PAS appliquer le fongicide FLINT 50WG dans les 14 jours précédant la récolte. NE PAS faire plus de quatre applications du fongicide FLINT 50WG ou d'autres fongicides du groupe des strobilurines par saison. Pour limiter le risque de développement de la résistance, NE PAS faire plus de deux applications consécutives du fongicide FLINT 50WG ou d'autres ou du groupe des strobilurines. Si deux applications consécutives sont faites, faire deux applications d'un fongicide identifié comme ne faisant pas partie du groupe des strobilurines avant de refaire une application de fongicide du groupe des strobilurines. NE PAS appliquer le fongicide FLINT 50WG lorsqu'il y a risque de dérive vers le raisin Concord, à défaut de quoi cette variété peut être endommagée. L'équipement de pulvérisation doit être rincé après une application du fongicide FLINT 50WG et avant d'appliquer d'autres produits sur le raisin Concord, à défaut de quoi cette variété peut être endommagée.

Blé :

Maladie à supprimer	Dose g/ha	Période d'application	Notes
Rouille (<i>Puccinia</i> spp.)	245	Débuter les applications à titre préventif lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie, typiquement avant le stade de l'épiaison. Une deuxième application peut être faite, au besoin.	Les applications consécutives doivent être faites à des intervalles d'au moins 14 jours. Au besoin, la deuxième application doit être faite de 14 à 21 jours après la première. NE PAS appliquer dans les 14 jours suivant le premier traitement.
Blanc (<i>Erysiphe graminis</i>)			
Tache septorienne (<i>Septoria tritici</i>)			
Tache auréolée (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>)			

Restrictions : NE PAS faire plus de deux applications, soit un total de 490 g du fongicide FLINT 50WG à l'hectare par saison. **NE PAS** appliquer le fongicide FLINT 50WG dans les 45 jours précédant la récolte. Restrictions en matière de pâturage : a) si 2 applications, ou un total de 490 g du fongicide FLINT 50WG à l'hectare par saison, sont faites, **NE PAS** permettre au bétail de paître dans la zone traitée et **NE PAS** récolter la culture traitée comme fourrage ou foin.

b) Si 1 application, ou un total de 245 g du fongicide FLINT 50WG à l'hectare par saison, est faite, **NE PAS** permettre au bétail de paître dans la zone traitée dans les 30 jours suivant l'application, et **NE PAS** récolter la culture traitée comme fourrage dans les 30 jours suivant l'application et pour le grain, le chaume et comme foin dans les 45 jours suivant l'application.

CULTURES ALTERNÉES

Les zones traitées peuvent être réensemencées **TOUT DE SUITE** après la récolte avec toute culture indiquée sur l'étiquette. Pour ce qui est des cultures non indiquées sur l'étiquette, **NE PAS** semer dans les 30 jours suivant la dernière application.

^{MC} FLINT est une marque de commerce de Bayer AG.